

AR Prefecture

063-200070712-20240919-DBC20240919_07-DE
Reçu le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024

N° DBC 20240919-07

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 17 HEURES

Date de la convocation : 09 septembre 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 17 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
18

Membre du Bureau représenté :
0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 18

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Ludovic COMBE, Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge FAYET.

Membres du Bureau absents excusés : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

**CONVENTIONS AVEC LES COLLEGES CONDORCET A PUY-GUILLAUME ET
AUDEMBRON A THIERS POUR L'INTERVENTION DU CONSEILLER
NUMERIQUE**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Les causes de conflits liés à l'usage des réseaux sociaux se multiplient au sein des collèges, laissant les professeurs et les parents parfois démunis face aux problèmes vécus par les enfants. Par ailleurs de nombreux parents sont en difficulté face à la dématérialisation et à la l'utilisation aujourd'hui obligatoire des plateformes à usage d'informations et d'échanges de l'éducation nationale. L'Orangerie, le Centre social de l'interco, intervient déjà au sein des collèges pour l'accompagnement à la scolarité, l'accès aux loisirs, ou encore le soutien dans les parcours de réussite éducative.

Afin de compléter son aide en matière de soutien à la parentalité ou encore de prévention auprès des adolescents, le conseiller numérique, en lien avec les équipes enseignantes, pourra apporter une aide complémentaire.

Les ateliers se dérouleront au sein de l'établissement, avec des professeurs ou agents de l'établissement.

AR Prefecture

063-200070712-20240919-DBC20240919_07-DE
Reçu le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024

Il est proposé une convention de mise à disposition entre Thiers Dore et Montagne et chaque collège cité pour l'animation d'ateliers à destination des élèves ou bien des parents, pour l'année scolaire 2024-2025.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

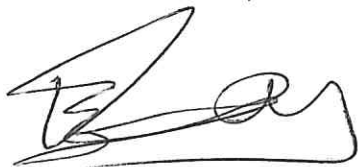
Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** les conventions telles que présentées en annexe ;
- **Autorise** Le Président à signer les conventions et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 18	Membres du Bureau présents : 18	Représenté : 0
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18	Pour : 18	Contre : 0
Abstention :	Membre présent sans voix délibérative : 1	Non-participation : 0

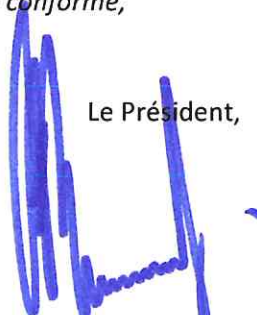
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

